

**SITUATION DES FEMMES  
VICTIMES DE VIOLENCES**

**ANNEE 2004  
1<sup>er</sup> SEMESTRE 2005**

# STATISTIQUES GENDARMERIE

## TABLEAU DE SUIVI DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

ANNEE 2004

Rubriques	Nombre de femmes victimes	Nombre total de victimes	Variation du nombre de femmes victimes par rapport à la même période de l'année précédente
Tentatives d'homicide pour d'autres motifs	01	04	00 %
Autres coups et blessures volontaires ou criminels ou correctionnels	283	623	+ 23 %
Menaces ou chantage (sauf extorsion de fonds)	74	146	+ 2 %
Atteintes à la dignité et à la personnalité	46	90	+ 48 %
Viols sur des majeures	12	14	+ 33 %
Viols sur des mineures	19	29	- 14 %
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des majeurs	13	21	00 %
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des mineurs	49	67	+ 19 %
Atteintes sexuelles	47	60	+ 17 %
Violences mauvais traitement et abandons d'enfants	23	44	+ 129 %
Délits au sujet de la garde des mineurs	50	182	- 16 %
Non versement de pension alimentaire	92	114	+ 9 %

Le nombre total de femmes victimes de violences au cours de l'année 2004 s'élève à 709 sur un total de 1394 victimes (612 femmes victimes en 2003 sur 1253 victimes). La part totale des violences faites aux femmes s'élève à 50,86 % (48,84 % en 2003).

**TABLEAU DE SUIVI DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES****PERIODE DU 01/01/2005 AU 31/05/2005**

<b>Rubriques</b>	<b>Nombre de femmes victimes</b>	<b>Nombre total de victimes</b>	<b>Variation du nombre de femmes victimes par rapport à la même période de l'année précédente</b>
Tentatives d'homicide pour d'autres motifs	0	0	00 %
Autres coups et blessures volontaires ou criminels ou correctionnels	106	210	- 1 %
Menaces ou chantage (sauf extorsion de fonds)	35	72	+ 34 %
Atteintes à la dignité et à la personnalité	17	37	+ 30 %
Viols sur des majeures	5	6	- 29 %
Viols sur des mineures	3	7	- 73 %
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des majeurs	6	6	+ 19 %
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des mineurs	42	68	+ 133 %
Atteintes sexuelles	11	17	- 57 %
Violences mauvais traitement et abandons d'enfants	13	52	- 24 %
Délits au sujet de la garde des mineurs	29	81	+ 26 %
Non versement de pension alimentaire	34	38	- 9 %

Le nombre total de femmes victimes de violences au cours de la période du 01/01/05 au 31/05/2005 s'élève à 301 sur un total de 594 (289 femmes victimes au cours de la même période 2004 sur un total de 550 victimes). La part des violences faites aux femmes s'élève à 50,67 % (52,54 % pour la même période 2004).

**STATISTIQUES POLICE**

**TABLEAU DE SUIVI DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

**ANNEE 2004**

<b>Rubriques</b>	<b>Nombre de femmes victimes</b>	<b>Nombre total de victimes</b>	<b>Variation du nombre de faits par rubrique par rapport au nombre de faits de l'agrégat d'appartenance</b>
Tentatives d'homicide pour d'autres motifs	1	2	50 %
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	176	333	52,85 %
Menaces ou chantage (sauf extorsion de fonds)	75	134	55,97 %
Atteintes à la dignité et à la personnalité	24	99	24,24 %
Viols sur des majeures	9	9	100 %
Viols sur mineures	8	11	72,72 %
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des majeures	18	21	85,71 %
Harcèlement sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineures	23	30	76,67 %
Atteintes sexuelles	19	30	63,33 %
Violences, mauvais traitement et abandons d'enfants			
Délits au sujet de la garde des mineurs	8	50	16 %
Non-versement de pension alimentaire	28	31	90,32 %

**Part totale des violences faites aux femmes par rapport au nombre total des faits constatés pour l'année de référence :**

Nombre de faits de violence faites aux femmes pour l'année 2004 : 389

Nombre de faits constatés pour l'année de référence : 7 544

Variation : 5,16 %

**STATISTIQUES POLICE**

**TABLEAU DE SUIVI DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

**DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2005 AU 31 MAI 2005**

<b>Rubriques</b>	<b>Nombre de femmes victimes</b>	<b>Nombre total de victimes</b>	<b>Variation du nombre de faits par rubrique par rapport au nombre de faits de l'agrégat d'appartenance</b>
Tentatives d'homicide pour d'autres motifs	0	0	0 %
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	83	172	48,26 %
Menaces ou chantage (sauf extorsion de fonds)	23	39	58,97 %
Atteintes à la dignité et à la personnalité	7	10	70 %
Viols sur des majeures	5	5	100 %
Viols sur mineures	6	7	85,71 %
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des majeures	1	1	100 %
Harcèlement sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineures	5	26	19,23 %
Atteintes sexuelles	8	12	66,67 %
Violences, mauvais traitement et abandons d'enfants			
Délits au sujet de la garde des mineurs	9	18	50 %
Non-versement de pension alimentaire	9	12	75 %

**Part totale des violences faites aux femmes par rapport au nombre total des faits constatés pour l'année de référence :**

Nombre de faits de violence faites aux femmes pour les 5 premiers mois de l'année 2005 : 156

Nombre de faits constatés pour l'année de référence : 3 010

Variation : 5,18 %

**Bureau départemental d'accueil  
pour les femmes victimes de violences  
(financé par l'Etat et porté par  
« Accueil femmes » - association des  
foyers d'accueil)**

**L'espace d'accueil et d'écoute**

Ses missions sont précisées dans la convention signée avec le Conseil Général et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité :

- apporter une aide morale aux femmes confrontées aux violences conjugales et familiales,
- les aider dans leur insertion socio-professionnelle,
- prévenir le placement des enfants,
- apporter un soutien aux personnes dans leurs démarches administratives, avec l'objectif de les rétablir ou de les établir dans leurs droits, dans les meilleurs délais,
- apporter son concours aux services qui travaillent avec ces mêmes publics, Accueil Femmes s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires en interne ou en externe.

**PERSONNES ACCUEILLIES (année 2004)**

Nombre de femmes	Nombre d'enfants	
	Mineurs	Majeurs
407	475	188

⇒ Ouverture fin 2004 d'accueils de proximité sur Dinan (Espace Femmes) et Guingamp (Maison de l'Argoat). Accueil femmes tient des permanences une fois par mois dans ces accueils.

- 1<sup>er</sup> trimestre 2005 :

- . Dinan : 17 femmes reçues
- . Guingamp : 20 femmes reçues

**Journées de sensibilisation des professionnels**

Dans le cadre des travaux de la commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes, Accueil Femmes a réalisé en 2003 un catalogue présentant des modules de sensibilisation et de formation à la problématique des violences conjugales. Ce catalogue a été réalisé en lien avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et l'Associations Départementale d'Alternative Judiciaires.

125 personnes ont pu être sensibilisées à la problématique des femmes confrontées aux violences conjugales (Ceci sur 6 journées ½ de sensibilisation), soit :

- 60 élèves policiers

- 24 travailleurs sociaux du Département
- 26 professionnels des personnels de l'Etat (Policiers, Gendarmes, Assistantes sociales, collaboratrice chargée de mission...)
- 15 élèves de lycée

## Centre d'Information sur les Droits des Femmes

### Information juridique sur rendez-vous individuel

Ce service de proximité gratuit, anonyme et confidentiel, est proposé à tout public, et en particulier aux femmes. Les entretiens durent en moyenne 30 à 45 minutes.

Le rôle des juristes est de transmettre une information exacte, globale, pratique, actualisée et impartiale. La juriste ne se substitue pas à l'avocat.

### **PERSONNES ACCUEILLIES (année 2004)**

FEMMES*	HOMMES	COUPLES
884	97	2

\*Femmes âgées de 26 à 45 ans, vivant seules avec des enfants à charge

\*Travaillent, sont en général salariées et ont un niveau IV ou V

dont :

### **PERSONNES CONCERNEES PAR LES VIOLENCES**

SECTEUR JURIDIQUE	SECTEUR SOCIAL
-------------------	----------------

117	175
-----	-----

**Centre Départemental  
de l'Enfance**

**FEMMES ACCUEILLIES**

Age	Année 2003	Année 2004 (jusqu'au 15/11/04)
Moins de 18 ans	6	4
18 à 25 ans	20	10
26 à 35 ans	15	17
36 ans et plus	7	3
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>34</b>

**MOTIF DE L'ADMISSION**

<b>Motif</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Aide à la maternité	8	9
Mésentente conjugale	10	6
Violence conjugale	17	11
Problème hébergement	13	8
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>34</b>

**Association départementale  
d'alternatives judiciaires**

**ACCUEIL DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES  
SUR SAISINE DES PARQUETS  
(année 2004)**

Parquets	Nombre
DINAN	7
GUINGAMP	73

**ACCUEIL DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES  
SUR DEMANDES SPONTANEEES  
(année 2004)**

SECTEURS	NOMBRE
SAINT-BRIEUC	8
DINAN	6
GUINGAMP	2

**Soit 96 femmes.**

**ACCUEIL ET HEBERGEMENT EN CÔTES D'ARMOR  
ANNEE 2005**

La DDASS a inscrit l'évolution et le développement des solutions d'accueil et d'hébergement dans le cadre du schéma départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion dit AHI qui a retenu 19 fiches d'actions.

Elles visent en particulier à renforcer à terme, les possibilités d'accueil sur les principaux sites du département, ainsi que la création d'accueil de jour sur Guingamp, Lannion et Dinan sous une forme comparable à l'accueil de jour de Saint-Brieuc.

Les solutions existantes mises en place par l'ETAT-DDASS sont de 2 types :

- les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- le parc de logement dit ALT conventionné par l'ETAT avec des associations locales et le CCAS de Lannion

**I - Les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)**

Caractéristiques : Etablissement social sous forme d'hébergement et/ou de logement en appartements, proposant un accompagnement social : durée limitée en principe à 6 mois

<b>ETABLISSEMENTS</b>	<b>COLLECTIF</b>	<b>APPARTEMENTS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ARGOS ST-BRIEUC</b>	11	26	37
<b>ACCUEIL FEMMES ST-BRIEUC</b>	19	15	34
<b>L'HORIZON GUINGAMP</b>	14	6	28
<b>LA PRAIRIE LANNION</b>	12	16	28
<b>NOZ DEIZ DINAN</b>	21	0	21
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>	<b>63</b>	<b>148</b>

Projet 2005 : Un projet d'extension de capacité du CHRS Noz Deiz à DINAN est en cours d'élaboration

## **II - Le parc de logements ALT**

Caractéristiques : logements ordinaires sous forme de chambres, d'appartements ou de maisons individuelles, réservés par des associations ou de des CCAS conventionnés. Durée limitée en principe à 6 mois - Pas d'accompagnement social spécifique = droit commun

### Eléments de bilan 2004

- Personnes accueillies : 262, dont hommes 29 % - femmes 33 % - enfants 38 %
- orientation : 55 % de services sociaux - 19 % personnes elles-mêmes - 26 % tiers
- situation avant l'ALT : 14 % arrivent suite à séparation (décohabitation, rupture...)
- sorties : 51 % trouvent un logement en titre

Tableau du parc conventionné au 1 /01/2005

	<b><u>Logements</u></b>	<b><u>Capacité d'accueil</u></b>
Foyers d'accueil Saint-Brieuc	23	44
Les Nouëlles Plérin	4	7
Penthièvre Actions Lamballe	5	13
Stéréden/Cllaaj Dinan	7	13
Ty An Holl Plounévez-Moëdec	15	31
FJT Le Marronnier Saint-Brieuc	2	4
CLL Guingamp	4	7
Noz Deiz Dinan	1	5
Casci Plouezec	2	5
Emmaüs Saint-Brieuc	7	7
CCAS Lannion	7	18
<b><u>TOTAL</u></b>	77	137